Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: 22

Artikel: Les grandes manœuvres de cavalerie en France
Autor: Galliffet
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-335664

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Espérons qu'à l'avenir on dirigera de plus en plus ses efforts de ce côté-là.

Je terminerai ici ces quelques réflexions, laissant aux journaux techniques le soin de s'occuper plus spécialement des détails, mais je dois dire que je rapporte des manœuvres de la VIIe division la conviction bien arrêtée que notre armée est dans une voie de progrès. Je suis persuadé que nos camarades de la division ont puisé dans ces exercices un zèle nouveau et que la seconde période d'instruction qui commence pour eux sera plus profitable encore que la première. Je sais aussi qu'une noble émulation entraînera, pour le plus grand bien de notre armée, leurs camarades d'autres cantons, et que nous n'aurons pas à regretter ainsi les sacrifices que nous nous imposons pour la défense de notre chère patrie. B.

Les grandes manœuvres de cavalerie en France.

A l'occasion des grandes manœuvres de la cavalerie française qui ont eu cette année un retentissement exceptionnel, on lira avec intérêt les deux pièces suivantes. La première est un ordre émis par le général de Galliffet après la seconde série des manœuvres au camp d'Avor; la seconde est un rapport officiel fait par la direction de la cavalerie au ministère de la guerre et adressé aux divers corps de troupe de l'armée.

I. ORDRE

La réunion de deux divisions de cavalerie ne peut obtenir son effet utile qu'autant que le directeur des manœuvres porte à la connaissance de tous les officiers les réflexions qui s'imposent à son esprit.

Le général directeur a constaté sans étonnement le zèle que chacun a apporté à l'accomplissement de ses devoirs.

L'instruction régimentaire qui est la base de l'instruction de la cavalerie a permis de réaliser certains progrès.

Les cavaliers montent mieux à cheval, les chevaux sont mieux dressés et la preuve de ces progrès se trouve dans l'absence de toute chute au cours des manœuvres pratiquées dans des terrains quelquefois difficiles.

Mais cette instruction, à peu près satisfaisante au point de vue du détail, est, on peut l'affirmer, absolument insuffisante comme préparation des régiments aux manœuvres de brigade et de division.

Par suite des lacunes d'un règlement encore incomplet, les chefs de différentes unités tactiques ne sont pas préparés au rôle qui leur incombe et n'y ont pas préparé leurs troupes.

C'est vers ce but essentiel que tous les efforts devront tendre au cours des différentes phases de l'instruction annuelle.

On devra s'inspirer des réflexions qui suivent :

Le silence n'est pas exigé, on entend beaucoup trop de cris.

On ne se préoccupe pas de conserver la direction et de maintenir la régularité des allures.

Il en résulte tout naturellement que les distances et les intervalles se perdent.

Les chefs de division, de brigade et de régiment devront établir une distinction formelle entre les évolutions qui ne sont qu'un exercice préparatoire et la manœuvre proprement dite dont le but doit toujours être le combat.

Ainsi, par exemple :

Il y aurait un gros danger à persister dans certaines illusions et à croire qu'il suffira de déployer simultanément ou successivement les différents échelons de la brigade ou de la division et de les faire charger droit *devant eux*, sans aucune préoccupation de combattre par une manœuvre bien conçue la manœuvre de l'adversaire.

Un pareil procédé résulte d'une hypothèse qui n'a rien de commun avec la réalité de la guerre.

On devra profiter du travail annuel pour établir un accord complet entre les pelotons dans l'escadron et les escadrons dans le régiment.

On pourra remédier à l'inconvénient qui résulte de la séparation des régiments d'une même brigade et des brigades d'une division en mettant en pratique l'instruction des cadres de brigade et de division.

Les éclaireurs du terrain ne comprennent pas leur rôle et n'y sont pas exercés.

Ce rôle, tel qu'il est compris et rempli aujourd'hui, ne donnerait aucun résultat utile.

Les patrouilles de combat laissent aussi beaucoup à désirer. Elles se maintiennent à une distance uniforme sans tenir compte du terrain. — C'est en vain que l'on compterait sur elles pour empêcher la division (ou la brigade) d'être surprise en avant ou sur les flancs.

La troupe n'est pas exercée à obéir immédiatement à l'ordre donné. — L'ordre arrive, la sonnerie d'exécution est entendue de tous, et l'observateur s'étonne, avec raison, de ne pas voir tout le monde en mouvement. — La tête de colonne entraîne *péniblement* ce qui est derrière elle, tandis qu'il faudrait constater, pour ainsi dire, que la queue de colonne pousse la tête.

Les commandants de régiment et d'escadron dans la brigade ne sont presque jamais aux places et aux distances que leur assigne le règlement.

Cette observation s'applique aux commandants de brigade dans la division.

Ils s'attardent au milieu de leurs troupes, qui ne voient pas leurs signes et ne comprennent pas leurs intentions.

Le commandant de la division, tout comme celui de la brigade isolée, doit éviter de multiplier sa présence sur tous les points et de prétendre à corriger les erreurs de détail. Un grand calme, joint, au moment voulu, à l'emploi des allures les plus rapides, lui permettra de se transporter du point utile qu'il occupe à l'autre point utile qu'il doit aller occuper.

En résumé et en attendant une instruction complémentaire qui sera proposée au ministre après les trois séries de manœuvres, le général directeur recommande encore une fois de porter à l'avenir plus de soin à l'instruction régimentaire.

Les manœuvres de 1881 en ont nettement prouvé l'insuffisance. — Après dix jours d'éducation les brigades et les divisions sont parvenues à dessiner à grands traits les formations qui leur étaient ordonnées, mais on ne peut pas dire qu'il y ait eu *exécution*, car l'exécution ne peut être considérée comme obtenue que si la troupe exécute en bon ordre, en ordre compact et en temps opportun ce qui lui est ordonné.

Les troupes de cavalerie doivent plus encore que toutes autres et en raison de leur rapidité, observer qu'elles ne parviendront à exécuter passablement en temps de guerre que ce qu'elles seront parvenues à exécuter parfaitement bien pendant les exercices de paix.

Des efforts qui ont pu paraître excessifs ont été demandés aux batteries d'artillerie. Cette succession rapide d'efforts n'a rien de commun avec la réalité ; mais, en raison du peu de temps accordé pour les manœuvres, il ne pouvait en être autrement.

La bonne volonté a été complète et pour peu que les officiers, destinés au commandement des batteries à cheval, soient mis en situation de s'instruire en tout ce qui concerne les manœuvres de la cavalerie, l'accord nécessaire ne tardera pas à être obtenu.

Le temps de la discussion est passé. — Il ne s'agit plus que de marcher dans la voie qui a été tracée, et d'y marcher avec la bonne volonté et l'intelligence qu'on rencontre si facilement dans la cavalerie française.

Camp d'Avor, le 1er septembre 1881.

Le général directeur,
GALLIFFET.

II. RAPPORT OFFICIEL

Les manœuvres de la cavalerie pour 1881 viennent de se terminer ; elles ont été, ainsi qu'on l'a déjà indiqué, exécutées en trois séries, sous la direction du général de Galliffet.

Trente-six régiments et dix-huit batteries d'artillerie à cheval ont été appelés à y prendre part et ont constitué trois groupes de deux divisions qui se sont concentrés au camp de Châlons, près d'Avor, et dans l'est de la France, aux environs de Tantonville. La concentration de chacun de ces groupes, qui ont été exercés successivement, a été d'une durée de onze jours.

Aux points de réunion des divisions, on s'est uniquement préoccupé de l'instruction tactique de la cavalerie sur le terrain du champ de bataille ; mais le général de Galliffet a voulu que les marches de concentration comme celles qui ont suivi la dislocation servent également à l'instruction de la troupe et de ses chefs. Ces marches ont été exécutées comme elles le seraient à la guerre, à une distance plus ou moins grande de l'ennemi.

Nous ne saurions trop féliciter le général directeur d'avoir pris l'initiative de ces deux enseignements jusqu'à ce jour si peu développés dans l'armée française. Les résultats obtenus ont été généralement satisfaisants et il y a lieu de les signaler.

1° *Marches.*

Dans les marches de concentration, on a voulu tout spécialement développer l'initiative des capitaines-commandants. Les escadrons voyageant isolément ont été habitués à vivre sans le secours de l'administration militaire, par achat direct ou par réquisition.

C'était un utile enseignement, puisqu'il s'appliquait, non-seulement à l'armée, mais aux populations qui, dans les marches préparatoires d'une entrée en campagne, pourront être appelées à nourrir les colonnes dirigées sur nos frontières.

Partout les corps ont pu trouver des vivres de bonne qualité, le plus généralement par achat direct, et qui ont été fournis souvent à un prix inférieur à celui que l'administration est obligée de donner.

Les marches ont été exécutées dans des conditions se rapprochant de celles qui s'imposeraient à la guerre ; ainsi les rassemblements se faisaient sans sonneries ; le point initial était fixé de façon à éviter aux différentes fractions tout chemin inutile.

La longueur des étapes avait été réglée de manière à acheminer les chevaux à en faire de longues dans les derniers jours; pour quelques corps, elles ont atteint *soixante* kilomètres.

De bons résultats ont été obtenus ; peu de chevaux ont été rendus indisponibles.

Quant à la vitesse de marche, elle a a été réglée par le commandant de chaque colonne et a atteint dans quelques régiments la moyenne de 11 kilomètres à l'heure.

Les marches de retour qui ont suivi la dislocation se sont faites dans des conditions différentes. Elles ont eu lieu par brigade et ensuite par régiment. Elles ont dû nécessairement être moins rapides, mais leur but a été d'habituer à la conduite des colonnes dans un rayon rapproché de l'ennemi.

Les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des colonnes devaient être prises et l'ordre de marche devait être réglé d'après des hypothèses rationnelles.

2° *Manœuvres proprement dites.*

Le programme donné par le général directeur signalait la nécessité de poser des principes pour la conduite des unités supérieures à un régiment sur le terrain de combat.

Les procédés employés en Allemagne pour la conduite de la brigade et de la division ont été spécialement étudiés.

Une progression méthodique a été suivie, quelques séances ont été consacrées à l'évolution des brigades et des divisions, afin de souder entre elles les différentes unités qui les composent.

Dans les autres séances, on a cherché à tenir compte du terrain et à s'inspirer d'hypothèses vraisemblables sur les mouvements et sur la situation de l'ennemi.

Il importe en effet, si l'on s'efforce d'éviter des fautes, d'admettre que l'adversaire agit de même et l'on doit toujours supposer qu'il manœuvre aussi bien que soi.

L'exécution des programmes donnés paraît avoir fourni au général directeur et aux officiers généraux qui ont assisté à ces manœuvres les éléments suffisants pour leur permettre de préparer la rédaction d'un complément nécessaire à nos règlements d'exercices.

On semble avoir reconnu quels sont les procédés les meilleurs pour l'emploi de la brigade lorsqu'elle est isolée, et lorsqu'elle constitue l'une des lignes de la division ; — pour l'emploi de la division entière, — et enfin pour l'emploi de l'artillerie en combinaison avec de la cavalerie.

On a constaté dans les manœuvres de cavalerie qui viennent d'avoir lieu de remarquables progrès.

Les cavaliers ont une bonne instruction équestre.

Les chevaux ont généralement bien supporté les épreuves qui leur ont été imposées et que les difficultés du terrain ont encore rendues plus pénibles. A Avord, particulièrement, le sol pierreux était des plus défavorables pour les manœuvres de cavalerie et il a causé d'assez nombreuses indisponibilités.

Il y a lieu de remarquer que les efforts demandés aux chevaux n'ont pas dépassé ceux qui seraient exgigés d'eux à la guerre, car dans les six heures de manœuvres journalières on comptait le temps employé à la venue du cantonnement jusqu'au point de concentration et celui que le retour au gîte exigeait.

Il a été permis de constater que les mouvement ordonnés étaient généralement bien dessinés et compris de tous. Mais leur exécution a laissé souvent à désirer ; beaucoup de progrès restent donc encore à faire : il importe notamment, que le principe de la *manœuvre avec l'idée de l'ennemi* passe dans le tempérammment de chacun : alors, sans doute, on arrivera à manœuvrer avec plus d'accord et de cohésion, on s'attachera davantage à exécuter les mouvements en temps opportun.

La remonte des batteries d'artillerie à cheval exige quelques améliorations. Les officiers appelés à les commander doivent posséder des qualités toutes spéciales d'entrain, de décision et d'audace ; on doit exiger d'eux une connaissanee complète des procédés tactiques de la cavalerie.

La présence du ministre de la guerre à Tantonville, pendant les dernières journées de manœuvres, les paroles de satisfaction adressées par lui aux officiers après les opérations dont il a été témoin, prouvent qu'il saura encourager les efforts de la cavalerie pour bien remplir le rôle si important qui lui est destiné sur le champ de bataille.

Une nouvelle preuve s'en retrouve dans les félicitations que contient la lettre du ministre au général de Galliffet, au sujet de la netteté de ses instructions et de l'énergique direction qu'il a su donner à ses manœuvres.

Il nous est donc permis d'espérer qu'en 1882 on continuera à marcher dans la voie du progrès où l'on est résolument entré.